

8^e CNAAG

Quelles actualités professionnelles ?

Plus de 650 personnes participent cette année au 8^e Congrès de l'Animation et de l'Accompagnement en Gérontologie. L'occasion, pour le GAG, de présenter à un public composé en grande majorité d'animateurs, les avancées de la profession...

Point sur le GAG

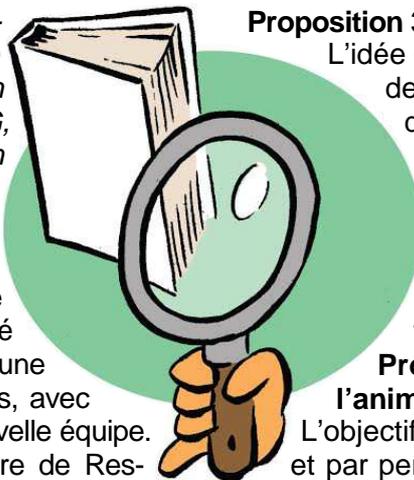
Après l'enquête réalisée en 2011, le GAG a rédigé un livre blanc, présenté lors du 7^e CNAAG. 2012 / 2013 a été une année de transition et de transmissions, avec la mise en place progressive d'une nouvelle équipe. Le GAG a évolué, devenant un Centre de Ressources et d'Expertise de l'Animation Sociale en gérontologie. Et le livre blanc : où en est-on aujourd'hui ?

Proposition 1 : la formation

L'objectif est d'atteindre 80 % d'animateurs diplômés, de viser un animateur pour 50 personnes, de poursuivre la structuration des diplômes de l'animation sociale. Le GAG réalise un travail en profondeur, notamment dans l'accompagnement du dispositif « Contrat d'avenir » qu'il souhaite « booster ». Il milite pour l'accès des jeunes à une formation diplômante... Une concertation va être engagée avec les conseillers de Michel Sapin, ministre du Travail, dans les semaines à venir.

Proposition 2 : un logiciel gratuit pour tous

L'objectif est de développer un logiciel pour accompagner la conception et la mise en œuvre des projets personnalisés. Suite à des pré-tests en juillet 2013, le cahier des charges a été révisé. La maquette va être refondée pour en améliorer l'ergonomie, pour une présentation plus ludique... La Fondation de France apporte son soutien sur l'accompagnement pédagogique.



Proposition 3 : plate-forme internet collaborative

L'idée est de créer une plate-forme permettant de mutualiser des milliers de contenus d'animation et ses expériences, avec un soutien méthodologique et pédagogique. Plusieurs contacts ont été établis avec des Conseils Généraux afin qu'ils participent financièrement à ce projet de mutualisation nationale. La Seine-et-Marne a signé.

Proposition 4 : loi de financement de l'animation

L'objectif est de passer des 9 centimes par jour et par personne identifiés dans l'enquête 2011 à 30 centimes par jour et par personne. Il s'agit d'un enjeu fort pour l'animation, qui est lié, en partie, à la réforme du financement de la dépendance actuellement à l'étude.

Proposition 5 : loi des 6 %

Les membres du personnel des établissements, sur la base du volontariat, s'impliqueraient à hauteur de 6 % de leur temps de travail, pour proposer ou participer à des actions d'animation, l'animateur étant le chef d'orchestre du dispositif. Le GAG va lancer des expérimentations.

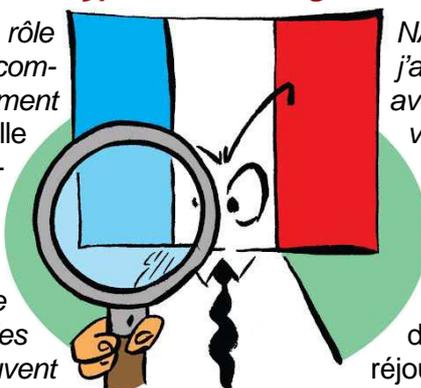
Remise du livre blanc à la ministre

Le 24 juillet, plusieurs membres du GAG ont rencontré Mme Delaunay. Ils lui ont remis le livre blanc. Ils ont aussi « osé » lui présenter une lettre* extraite de leurs archives du futur, mettant en scène Mme D., ancienne ministre, entrée en établissement en 2040. Mme Delaunay a apporté une réponse à cet entretien d'1 h 30, en adressant une vidéo aux congressistes.

* Cette lettre vous sera envoyée par mail, avec le numéro 3 spécial CNAAG.

Intervention vidéo de Mme Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie

Mme Delaunay a expliqué que « le rôle des animateurs dans l'accueil et l'accompagnement des âgés en établissement est pour elle, tout à fait majeur ». Elle a assuré que son ministère est fortement impliqué pour donner sa vraie place à la profession d'animateur à l'intérieur du plan pour les métiers de l'âge. Elle souhaite que ce « chapitre très important soit mis au diapason des bénévoles et de tous ceux qui peuvent aider les animateurs, les compléter ». La ministre a ajouté « je pense particulièrement à vous faire rencontrer les acteurs de Monalisa (Mobilisation



Nationale contre L'isolement des Âgés) et j'aimerais que cette mobilisation puisse aussi avoir lieu dans les établissements pour que vous trouviez une résonance à votre action tout en la gardant prédominante. » La ministre pense aussi que les animateurs auront l'opportunité de trouver de l'aide auprès des emplois d'avenir, et qu'ils inciteront ainsi, des jeunes à poursuivre dans ce métier nouveau. Enfin, elle s'est réjouie de pouvoir annoncer une bonne nouvelle : Culturavie, la plateforme internet collaborative, a obtenu le soutien financier de la CNSA dans le cadre de l'appel à projet scientifique et innovant.

Le sens de l'animation, perceptions et options d'une maison de repos belge

Cette année, le CNAAG accueille des représentants belges. Isabelle Courmont, directrice de la maison de repos « Les Orchidées », est venue partager sa pratique.

En Belgique, la réglementation impose un projet institutionnel, fil rouge éthique pour l'accompagnement des personnes. Pour Isabelle Courmont, l'animation doit être au centre.

Faire entrer la vie

Comment apporter la vie aux personnes qui ne peuvent pas sortir de l'établissement ? Pour Mme Courmont, c'est « facile ». Les professionnels ont des pratiques, des cultures, des âges différents... Ainsi, les échanges intergénérationnels entrent naturellement dans l'établissement. À l'occasion de fêtes, comme la Saint Nicolas, les enfants des professionnels sont conviés. Les personnes âgées découvrent alors un autre visage des soignants et les bouts de choux animent les couloirs...

En accueillant les personnes âgées, la maison de repos accueille aussi leur famille, leur arbre généalogique...

Faire entrer la vie, c'est aussi proposer un barbecue. Ce jour-là, l'implication des soignants sera particulière... Les professionnels sont le « bâton » pour apporter la vie aux résidents !



Les personnes âgées impliquées, décideuses

Et comment engager les personnes âgées dans un processus de décision et de choix ? En les impliquant dans le conseil des résidents, dans la commission menu, au conseil consultatif des personnes âgées de la municipalité...

Dans l'établissement, une personne âgée a remarqué qu'à son arrivée, personne ne lui avait expliqué comment gérer son linge... Il a été décidé que les « nouveaux » seraient reçus dans les étages, par un résident qui présente la maison de repos de son point de vue, différent de celui du livret d'accueil. Les personnes âgées sont ainsi impliquées pour tenir un rôle social.

Conserver son autonomie, sa dignité

La vie sociale, en interne, c'est aussi permettre de rester autonome le plus longtemps possible dans sa façon de manger. Le cuisinier décline les menus de 6 façons : du liquide au solide pour, par exemple, que les personnes puissent manger avec les doigts.

« Dans la toilette, s'il y a du sens, que l'acte est investi, il y a échange, moment où l'autre vit, où je vis... ce lien humain nous fait. »

Ce qui fait vivre : c'est sentir, ressentir, s'exprimer au travers de rencontres, de divertissements, c'est susciter l'envie de faire, c'est le plaisir du partage, de se laisser faire... La maison de repos devient alors une maison de vie, une maison animée !

Quelques phrases autour de la vie sociale...

En tant que médecin, Anne-Marie Couet explique que la personne âgée n'est pas une machine que l'on répare. C'est un être qui doit être considéré dans son humanité, sa citoyenneté (les malades ont des droits), son estime de soi, ses plaisirs qui procurent une énergie vitale. Les soins ont une influence également sur la vie sociale, ils permettent, par exemple de stabiliser des comportements... Il y a une complémentarité entre santé et vie sociale.

En tant que maire, Pierre-Olivier Lefebvre explique qu'une ville doit être construite pour accueillir les gens, et ne doit pas créer un besoin d'aide et de soutien... Le rapport à l'autre doit être naturel et non provoqué... si les trottoirs ne sont pas adaptés, les gens ne peuvent plus sortir de chez eux. Il faut intégrer la citoyenneté des habitants quel que soit leur âge.

En tant qu'animateur-coordonateur, formateur, Bernard Hervy interpelle sur l'importance des rôles sociaux que nous jouons vis-à-vis des autres. La vie sociale se construit dans la relation aux autres et non tout seul dans sa chambre... Attention : il y a des liens qui attachent et d'autres qui relient... Les personnes âgées doivent pouvoir choisir les rôles qui sont importants pour elles. Il faut repérer ceux qu'elles pourront développer : leader, personnes expérimentées, rôle de transmission... nécessaires au développement de la vie sociale.

